

MAIRIE DE CHAPONNAY
69970 CHAPONNAY
(RHÔNE)

Tél . 04.78.96.00.10
Fax . 04.78.96.08.51

DECISION DU MAIRE

Avenant n° 1 - Accord-cadre pour la fourniture, le transport et la livraison de repas en liaison froide pour la restauration communale - lot n° 1

Le Maire,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération du 28 mai 2020 n°2020-23, confiant au maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu l'accord-cadre pour la fourniture, le transport et la livraison de repas en liaison froide pour la restauration communale (lot n° 1), notifié le 21/08/2019 à la société RPC (Restauration Pour Collectivités), contrat d'une durée d'un an reconductible trois fois,

Considérant la nécessité de conclure un avenant n° 1 à cet accord-cadre pour les raisons suivantes :

- 1) l'indice 000637443 prévu au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) a été supprimé par l'INSEE,
- 2) suite aux augmentations de tarifs des denrées alimentaires, des fluides et carburants, le titulaire de l'accord-cadre n'est plus en mesure, sans une révision de ses prix, de maintenir la qualité de ses prestations,

Considérant l'accord intervenu entre la Commune et la société RPC sur le point suivant :

- remplacement de l'ancien indice par l'indice 001763787 – Indice des prix à la consommation – Nomenclature COICOP : 11.1.2.0 – cantines – (l'augmentation du prix principal du repas enfant et du repas adulte est de 6.523 %, soit 2.727 € HT),

Vu l'avis préalable de la commission d'appel d'offres du 19/10/2022,

DECIDE

- Article 1 :

La conclusion d'un avenant n° 1 avec la société RPC (Restauration Pour Collectivités), afin de remplacer l'indice de révision des prix supprimé par l'INSEE, par l'indice suivant : 001763787 – Indice des prix à la consommation – Nomenclature COICOP : 11.1.2.0 – cantines,

- Article 2 :

Le Responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Madame le Trésorier, affichée en Mairie et notifiée à l'entreprise.



CHAPONNAY, le 20/10/2022
Le Maire,
Raymond DURAND